

PROJET AGRIVOLTAÏQUE

EVV vous accompagne dans sa réalisation et suivi

C'est quoi ?

Vous souhaitez entreprendre un projet agrivoltaïque pour participer à la transition énergétique, diversifier vos cultures et amener un revenu complémentaire sur l'exploitation ?

- Propriétaire et/ou exploitant, vous exploitez 60 à 85% de la surface prise à bail et la centrale doit apporter :
 - une amélioration du potentiel agronomique,
 - une adaptation au changement climatique,
 - une protection contre les aléas climatiques ou une amélioration du bien-être animal.
- Vous avez un bâtiment ou projet de rénovation ? Consultez nos offres de centrales photovoltaïques !



Projet sur-mesure

Définissez la culture ou production annuelle qui vous correspond. EVV et nos partenaires s'occupent de tout pour allier votre production agricole et photovoltaïque !



Financement & revenus

- Investissement photovoltaïque pris en charge
- Loyer moyen défini selon surface et puissance produite
- Financement possible du projet de culture



Partenaires engagés

- Montage des dossiers (administratifs, économiques, subventions...)
- Installation de qualité et suivi
- SAV / maintenances des infrastructures



Exemple de projet sur filières végétales

Loyer moyen : 1500€ / ha / an

Durée du bail : 40 ans

Puissance moyenne : 15 MWc

Surface : 40 ha en moyenne (petites surfaces étudiées selon distance poste source)

EVV s'engage



Un accompagnement personnalisé et clé en main



Un revenu complémentaire à vos productions